

c'est-à-dire font coulisser l'isolant 9 pour l'amener devant les pôles de l'aimant en fer à cheval (voir l'isolant 9, dans le haut du dessin en figure 1). Ce barreau 5 n'est donc plus sous l'influence du champ magnétique tandis que les autres barreaux 5 restent sous l'influence des autres aimants en fer à cheval 7, dont les isolants 9 sont en position de retrait.

L'invention prévoit encore de munir les aimants en fer à cheval d'un petit isolant permanent 16 placé à l'intérieur des branches de l'aimant contre la branche de pôle de nom contraire à celui des barreaux aimantés, pour supprimer de manière encore plus efficace l'attraction entre la branche appropriée de l'aimant en fer à cheval et le barreau, lorsqu'ils sont face à face.

Pour augmenter la puissance du moteur on peut disposer sur un rotor relativement long plusieurs barreaux alignés ou prévoir plusieurs rotors sur un même axe et de manière correspondante plusieurs aimants en fer à cheval alignés dans l'enveloppe.

Bien entendu, on ne sortirait pas du domaine de l'invention en apportant au moteur rotatif décrit ci-dessus et représenté aux dessins annexés l'une ou l'autre modification purement constructive.